

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Envoyé en préfecture le 13/11/2024 Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID: 059-215906504-20241112-2024_

ADMINISTRATION MUNICIPALE

DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE ARRETE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ADMINISTRATION ET CITOYENNETÉ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

> Hôtel de Ville Place Jean Delvainquière BP 30109 - 59393 Wattrelos Cedex

Nous, Maire de la Ville de Wattrelos,

Vu l'Article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Vu la délibération n° 01 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 portant création de douze postes d'adjoints au Maire ;

Vu l'arrêté municipal du 23 mars 2021 portant attribution de fonctions à 12 adjoints;

Vu l'arrêté municipal du 12 novembre 2024 portant attribution de fonctions à 15 Conseillers Municipaux Délégués;

Considérant que Madame BOITTE-DEBAERE Emeline occupe le poste de Conseillère Municipale Déléguée et a en charge le Conseil Municipal des Enfants, la Ferme Pédagogique et le bien-être Animal;

ARRETONS

Article 1er - Il est consenti à Madame BOITTE-DEBAERE Emeline la délégation de fonction pour le Conseil Municipal des Enfants, la Ferme Pédagogique et le bien-être Animal.

Article 2 – Dans le champ de sa délégation, Madame BOITTE-DEBAERE Emeline prendra toutes décisions et signera tout document ou courrier, bon d'engagement, devis, attestation et autre document à destination des administrés, administrations, associations ou autre partenaire de la ville.

Article 3 - Madame BOITTE-DEBAERE Emeline pourra:

- Signer les courriers, attestations, certificats relevant de l'Administration Générale de la Commune,
- Certifier le caractère exécutoire des actes communaux et la conformité des extraits des registres communaux.

Article 4 - En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature prévue à l'article 2 pourra être exercée par :

- Monsieur FITAMANT Sébastien, Adjoint en charge de la Ville Nature et de la Coopération Transfrontalière, pour la délégation à la Ferme Pédagogique et le bien-être Animal.
- Monsieur TALEB-AHMED Azedine, Adjoint en charge de la Réussite Educative, pour la délégation au Conseil Municipal des Enfants.

Article 5 – L'arrêté municipal du 4 juin 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame BOITTE-DEBAERE Emeline est abrogé.

Article 6 - Conformément à l'Article L. 2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette délégation s'exerce sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

5'L0~

Article 7 – Le Directeur Général des Services et le Comptable Publice des Collectivités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, et publié sur le site internet de la

Commune.

Le présent arrêté est rendu exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi n ° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi n ° 82-623 du 22 juillet 1982

Fait à Wattrelos, le 12 novembre 2024 Pour extrait certifié conforme

e Maire,

Wattrelos, le 13. M. 24

Dominique BAERT

Dominique BAERT

Notification

Madame BOIT TE-DEBAERE Emeline

Le,

Monsieur FITAMANT Sébastien Le,

Monsieur TALEB-AHMED Azedine Le,